

## Analyse des mécanismes de vulgarisation du jargon informatique lors des interactions langagières en situation informelle

دراسة آليات التبسيط العلمي للغة الإعلام الآلي في القطاع غير الرسمي

The analysis of mechanisms of the vulgarization of the computer jargon during conversational interactions in the informal sectors

BOUANOUR, Salah \*<sup>1</sup>

Date :07/ 05/ 2020 - Date d'acceptation : 30/ 12/ 2021 - Date d'édition : 02/ 12/ 2022

ملخص:

تركز هذه الدراسة على تبسيط لغة الإعلام الآلي في مؤسسة بيع تجهيزات ومعدات الإعلام الآلي : ساتيس تكنولوجي بقسنطينة. حيث قمنا في البداية بتسجيل التفاعلات اللغوية بين الزبائن والمهندس بهدف تحديد مفهوم التبسيط العلمي و التقني في القطاع غير الرسمي، لنتقل بعد ذلك إلى دراسة أهم آلياته و وسائله في تسهيل عملية استيعاب هذا النوع من اللغات كاستعمال التعاريف، إعادة التركيب، التعيين وغيرها. تهدف هاته الدراسة إلى فهم كيفية التبسيط العلمي.

الكلمات المفتاحية: التبسيط العلمي؛ لغة الإعلام الآلي؛ آليات ووسائل التبسيط العلمي.

**Abstract :** The present paper focuses on computer jargon vulgarization at Satys Technology institution in Constantine. We first recorded the interactions between clients and the computer engineer, and then we proceeded to a quantitative and qualitative analysis of vulgarization procedures and mechanisms in the informal sector namely the definition, the designation, the reformulation etc. This study aims to understand how to popularize.

**Keywords :** Vulgarization; Computer jargon; Vulgarization mechanisms and processes.

**Résumé :** Le présent travail est axé autour de la vulgarisation du jargon informatique au sein de l'établissement informatique Satys Technology à Constantine. Nous avons dans un premier lieu, procédé à un recueil d'enregistrements des interactions entre clients et informaticien. S'en suivra alors une analyse quantitative et qualitative des procédés et mécanismes de vulgarisation dans le milieu informel à savoir la définition, la désignation, la reformulation etc. Cette étude a pour objectif de comprendre comment vulgariser.

**Mots clés :** Vulgarisation; Jargon informatique; Mécanismes et procédés vulgarisateurs.

\*Auteur correspondant.

<sup>1</sup> BOUANOUR, Salah, University of Algiers2, French department: Algeria, bouanour.salah@gmail.com

## **Introduction**

Les productions langagières, présentes dans tout code linguistique propre à une communauté donnée, se réalisent au moyen de plusieurs dispositifs. L'échange verbal constitue un lieu privilégié pour toute analyse sociolinguistique, tant il est riche d'éléments conceptuels (la vulgarisation, le plurilinguisme, l'alternance codique, les pratiques discursives...). Le discours informatique n'échappe aucunement à cette règle.

En effet, l'importance de l'informatique n'est plus à démontrer étant donné que son ampleur va jusqu'à investir tous les domaines de la vie quotidienne. De surcroît, le XXI<sup>ème</sup> siècle est communément nommé siècle de l'informatique. En effet, l'importance de l'outil informatique est telle que la majeure partie de la société se voit dans la nécessité de se l'approprier. Il est évident que cette technologie n'est désormais plus la propriété des informaticiens car tout être social accorde une attention particulière à cet objet de convoitise. Cette volonté d'être au diapason de la modernité exige de chacun de connaître cet outil et ses fonctionnalités. Par conséquent, la vulgarisation du discours informatique concerne tout un chacun.

C'est dans un souci d'objectivité qu'il nous incombe d'étudier l'un de ces éléments, fréquemment observable dans tout exercice de communication, à savoir « la vulgarisation scientifique et technique ». Le dictionnaire *Larousse* attribue au terme « vulgariser » l'acception définitoire qui suit : rendre accessible une connaissance au grand public. (Larousse, 1986)

« **La vulgarisation** » serait alors l'exercice qui consiste à adapter une (ou des) connaissance(s) technique(s), voire scientifique(s), afin de rendre possible leur assimilation par une autre personne qualifiée de non spécialiste.

L'emploi surabondant de la vulgarisation, observé au sein des commerces informatiques, a été pour beaucoup dans le choix de notre intitulé. C'est en fonction de cette récurrence que nous avons jugé utile, d'étudier et d'analyser le fonctionnement intrinsèque de la particularité du recours à la vulgarisation du jargon informatique.

Notons par ailleurs que dans une volonté d'être pragmatique, nous avons jugé utile de cerner notre champ d'étude autour de l'exercice vulgarisateur. La vulgarisation du jargon informatique, notamment dans les interactions verbales, passe par plusieurs aspects qui sont pour nous le fondement de notre problématique : **comment vulgariser ?** Et que nous tenterons d'exposer comme suit :

- Quels sont les mécanismes et les procédés nécessaires à la réalisation de la vulgarisation informelle ? Comment se traduisent-ils concrètement dans le discours vulgarisé ?

Dans le présent article, nous nous intéressons aux procédés de vulgarisation mis en œuvre dans le milieu informel.

Afin de mener à bon escient notre travail de recherche, axé autour de la vulgarisation du jargon informatique dans les interactions verbales, notre analyse comportera les étapes suivantes :

Nous procéderons d'abord à une présentation du cadre général de la recherche, s'en suivra une partie qui sera consacrée à l'observation et à l'étude des mécanismes de vulgarisation, nous analyserons la manière avec laquelle elle se réalise.

## 1- Cadrage général de la recherche

Dans la présente partie, nous commençons par présenter le champ discursif de la vulgarisation, notre terrain d'investigation, la description des éléments de notre corpus et notamment l'identification des critères de l'analyse (la grille d'analyse).

### 1-1 Le discours scientifique et technique

La vulgarisation demeure un objet d'étude qui intéresse des spécialistes d'horizons différents. Nous signalons que la vulgarisation scientifique en tant que discours s'inscrit dans le cadre des Sciences du langage et plus spécifiquement dans le champ de l'analyse du discours (scientifique et technique). Comme l'affirme Rinck : En linguistique et en analyse de discours, il a été question de discours scientifique, d'écrits de recherche, de discours spécialisés ou de langues de spécialité, ou encore d'« academic discourse » en contexte anglo-saxon, où « scientific discourse » ne désigne que les disciplines de sciences dures. (Rinck, 2010, p. 428)

Le discours scientifique est entendu ici au sens de discours produit dans le cadre de l'activité de recherche à des fins de diffusion du savoir. En revanche, le discours technique est utilisé par les vulgarisateurs aux technoclectes afin de donner sens aux termes et aux notions informatiques.

### 1-2 Le jargon informatique

Le domaine informatique dispose d'un jargon qui lui est spécifique et qui n'est pas toujours accessible à tous. En effet, souvent hermétique, le discours scientifique demeure propre à une communauté restreinte de professionnels. Le jargon informatique n'échappe pas à cette règle et peut être défini comme étant un pseudo-langage propre à une communauté de professionnels gravitant autour de l'informatique. A cet effet, la volonté d'apprendre et de manipuler l'outil informatique conduit les individus à user de la vulgarisation dans l'optique d'accéder à ce savoir.

Face à l'inaccessibilité du jargon informatique au grand public et au besoin pressant, voire indispensable d'être au diapason de la technologie informatique, un compromis s'impose pour rendre possible l'appropriation de l'outil informatique, il s'agit, en effet du discours de vulgarisation du jargon informatique. Ainsi comme l'affirme Mortureux : Les processus discursifs mis alors en jeu sont intéressants au double point de vue sémiotique et sémantique : en fonction de l'occurrence de termes scientifiques dans le discours de vulgarisation, les traces de l'activité métalinguistique repérables dans l'énoncé seront plus ou moins nombreuses et explicite, caractérisant l'aspect sémiotique de la vulgarisation. (Mortureux, 1982, p. 48)

### 1-3 Présentation du terrain d'investigation

Notre corpus comporte des enregistrements audio-oraux effectués à l'aide d'un dictaphone. Nous les avons recueillis au sein d'établissements d'informatique et bureautique à Constantine, Algérie. Les participants sont des informaticiens en situation professionnelle, plus précisément lors de transactions commerciales entre ces mêmes informaticiens et des clients dans des magasins de vente de produits informatiques. L'enregistrement représente un total de 45 minutes.

## 1-4 Présentation de la grille d'analyse

Notre grille d'analyse s'appuie essentiellement sur les travaux de Mortureux : « *Les vocabulaires scientifiques et techniques* ». Nous ferons également appel aux travaux de Jacobi : « *La communication scientifique* », et aux travaux de Reboul-Touré : « *écrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui* ». A cet effet, nous pouvons la résumer comme suit :

**Tableau -1-: La grille d'analyse de la recherche**

	Informaticiens-vulgarisateurs		
	<b>La vulgarisation informelle du jargon informatique</b>	<b>Procédés et mécanismes vulgarisateurs</b>	Définition Reformulation Synonymie Comparaison Désignation Métaphore Métonymie Paraphrase Antonymie Anaphore Fonction Répétition Description Analogie Ellipse

Source: (Mortureux, 1995), (Jacobi, 1999), (Reboul-Touré, 2004)

## 2- Résultats et discussion de la recherche

Dans le présent travail, rattaché à l'étude de la vulgarisation du jargon informatique, nous avons jugé utile de parvenir à nos résultats par une analyse qualitative et quantitative des différents mécanismes intrinsèques à travers lesquels passe la vulgarisation du jargon informatique. Notre analyse nous a permis de dégager les mécanismes complémentaires, les uns aussi importants que les autres, relatifs à l'exercice de vulgarisation qui sont au nombre de quinze, à savoir :

La définition, la désignation, la paraphrase, la reformulation, l'ellipse, la métaphore, la répétition, l'analogie, la synonymie, l'antonymie, l'anaphore, la description, la métonymie, la comparaison et le mécanisme vulgarisateur par citation des fonctions.

Afin de mener à bien notre travail, nous relevons des extraits vulgarisés de chaque mécanisme utilisé dans notre grille d'analyse.

### 2-1 La définition, la comparaison, la métonymie et l'anaphore

Nous analysons les quatre premiers mécanismes relevés dans l'exemple ci-dessous :

- Client : /ʔu kajən waħajəd/ deux point II trois. Trad : « Certains sont des deux point trois (2.3). » /kajən/ trois point zéro. Trad : « Il existe même des 3 point zéro (3.0). qu'est ce que ça veut dire /hadi/ Trad/correction : « Qu'est ce que cela signifie ? (le client cherche à comprendre). »

- Informaticien : c'est la vitesse de transfert II II /kima řandi/ disque dur externe /hada euh:/ la vitesse /řařu euh ::/ l'USB /řařu/ trois point zéro /ki řHõt/ par exemple euh:/ un fichier /men l/ pc /l euh :: l euh : l/ flash disque /wela mn l/ flash /lel/ pc c'est plus rapide que /řař/ deux point zéro Trad : « C'est la vitesse de transfert, comme pour ce disque dur externe (3.0). Quand je transfère un fichier d'un flash disque vers le micro ou inversement, la vitesse de transfert est plus importante comparativement aux modèles (2.0). »

Le premier procédé figurant dans notre grille, celui d'une vulgarisation **par définition** quand le client interroge, en premier lieu l'informaticien sur le sens de la désignation **2.0** (propre au micro-processeur et à celui du débit de transfert des données), devant lesquels il demeure perplexe.

En effet, L'informaticien indique dans le présent passage, la signification de la désignation **2.0** (symbolisée en informatique par deux chiffres et un point). Du fait qu'il introduise sa phrase par le présentatif « *C'est* » et donne la signification du **2.0** à travers l'emploi d'une formule équivalente au terme. C'est en effet, un lien étroit entre le signifiant **2.0** et le sens attribué par l'informaticien qu'est le signifié : « *c'est la vitesse de transfert.* »

Nous dégageons le second procédé dans le même passage (2) **deux comparaisons**. Lors de la première **vulgarisation comparative**, le vulgarisateur met en relation deux éléments constitutifs et distincts de l'unité centrale de l'ordinateur (disque dur et USB), mais appartenant à un même champ sémantique (si l'on se réfère à la terminologie du domaine informatique) : /kima řandi/ disque dur externe /hada euh : / la vitesse /řařu euh : / l'USB /řařu/ trois point zéro /. L'expression : /kima/ qui signifie « *tel que* » est en toute évidence le comparatif qui nous permet d'affirmer qu'il est question d'une comparaison : le comparant n'est autre que le « *disque-dur* » et le comparé l'**USB**.

La deuxième **vulgarisation comparative** a lieu quand l'informaticien dresse un parallèle de rapprochement entre le microprocesseur 3.0 et le microprocesseur 2.0 pour signifier « *la rapidité* » (qui est la face matérielle de la comparaison) du premier par rapport au second. A cet effet, l'informaticien a procédé à une comparaison de supériorité en employant la locution adverbiale : « **plus...que** » en stipulant : « c'est plus rapide que /řař/ deux point zéro ».

Le même passage renferme une vulgarisation **par anaphore**, dans la mesure où l'informaticien remplace l'antécédent (2.0) par le terme USB qui assure une reprise sémantique plus au moins accessible : « l'USB /řařu/ trois point zéro ».

La vulgarisation métonymique a été relevée à la fin du même passage (2). L'informaticien remplace, dans le cours de son énoncé, le substantif « **microprocesseur** » par un élément substantivé « **USB** ». Ces deux éléments entretiennent un rapport de contiguïté. L'informaticien procède à la métonymie (en évoquant partiellement un élément pour désigner un ensemble, sans pour autant altérer le sens). En effet, dans le cas échéant, il introduit dans sa vulgarisation une des fonctions du micro-processeur, dans l'optique de rendre perceptible le rôle du reste des applications assurées par ce dernier.

## 2-2 La vulgarisation par fonction, l'ellipse et la paraphrase

Nous analysons un autre passage dans notre corpus afin de dégager un exemple ou plus des autres mécanismes utilisés dans les extraits vulgarisés de l'informaticien. Le client continue à

questionner l'informaticien à propos du caméscope et confond entre la qualité de définition de la vidéo (la résolution) et la capacité de stockage de la carte mémoire.

Les trois vulgarisations dégagées dans le passage ci-dessous sont : une vulgarisation **par fonction**, vulgarisation **par ellipse** et une vulgarisation **paraphrastique**.

- Client : /gali waħajəd gali ki ʃfilmi biħəm jidziwak ʃuwija/ sombre /hakda/ parce que ce n'est pas de la bonne qualité. Trad : « On ma fait entendre qu'il y'en a qui sont de mauvaises qualité, comme quoi on obtiendrait avec des vidéos sombres. »
- Informaticien : /ʔaha hija weʃ dir hija/ /ʔstəki bark ʔaj maʃ euh : ʃsma l/ caméscope /huwa li euh də/ détermine la qualité de l'image [sourire] Trad : « Mais la carte mémoire n'est aucunement responsable de cela monsieur, elle sert juste au stockage. La visibilité de la vidéo est du ressort du caméscope. »

Le passage (2) de l'informaticien comporte trois vulgarisations. La première est une vulgarisation **par fonction** : l'informaticien explique (en termes simplifiés et accessibles) la fonction de la carte mémoire, précisant que son rôle se limite à celui de stocker les données. Il emploie à cet effet l'énoncé démarcatif de la vulgarisation par fonction : « **sa fonction se limite à** » « /weʃ dir hija ʔstəki bark/ ».

La deuxième est, quant à elle une vulgarisation par ellipse, étant donné que l'informaticien néglige et occulte volontairement de terminer sa phrase, jugeant ainsi que le client aurait compris le rôle que joue la carte mémoire. Ce qui nous a autorisés à déceler la présence de la vulgarisation **par ellipse** qui se traduit par la rupture nette dans la phrase de l'informaticien : « **elle stocke seulement, et non pas...** » /ʔstəki bark ʔaj maʃ euh : /.

La troisième vulgarisation s'est faite **par paraphrase**. Le vulgarisateur s'attache à déterminer la fonction du caméscope, développe son rôle et décline ses qualités avec précision. Il évoque la résolution dans la qualité d'image du caméscope tout en la décrivant de manière exhaustive en entamant sa phrase par l'expression « **C'est-à-dire** » /ʃsma/, il est clair que ce qui s'en suivra est de nature paraphrastique : « /ʃsma l/ caméscope /huwa li euh də/ détermine la qualité de l'image ».

### **2-3 L'antonymie, la définition, la description et la désignation**

Les vulgarisations **antonymique**, **définitoire**, **descriptive** et **désignative** sont présentes dans ce passage :

- Informaticien : au contraire / parce que euh /ʃlah ʔ hadi/ les cassettes c'est /ʃsma euh/ système analogique ʔ /u hadu/ les cartes mémoires /ʔu/ les disques durs système numérique /təl/ Trad : « En fait les cartes mémoires font parties du système numérique alors que les cassettes ou les disques durs si vous préférez sont des systèmes analogiques. »

La première est **antonymique** du fait que l'informaticien stipule que la carte mémoire n'est aucunement responsable de la résolution quant à la qualité d'image et précise que son rôle se limite à la simple fonction de stockage des données informatiques. L'énoncé débute par l'expression : « **au contraire** » qui induit l'opposition et renforce le constat de la vulgarisation antonymique.

Ce même passage renferme une vulgarisation **définitoire**. Dans le sens où l'informaticien décrit, explique et précise ce que signifie la notion de cassette (système analogique) et ce que signifient les disques durs et la carte mémoire, apparentés au système numérique. Cette définition revêt une utilité

pratique car résultant d'une opération **descriptive** et est, autrement dit, ponctuée par le présentatif : « **c'est** ». « Les cassettes c'est /ʔsma euh/ système analogique »

La troisième vulgarisation dans ce passage est **désignative**. L'informaticien a attribué deux termes relevant du jargon informatique à savoir : le système analogique - pour désigner la cassette VHS et le système numérique dénotatif du disque dur et de la carte mémoire.

#### 2-4 La métaphore, la métonymie, la synonymie et la reformulation

Nous continuons à relever les différents procédés de notre grille, cette fois-ci le processus vulgarisateur se réalise au moyen de vulgarisation **métaphorique, métonymique, synonymique et par reformulation**.

- Informaticien : Sony /ʔaj fiha/ la vidéo /hadik/ II II /dir l/ vidéo /ʔani/ Trad : « Ah oui ! Je vois de laquelle vous parlez. Mais elle dispose d'une caméra monsieur. »
- Client : /ʔajwh/ II II /wla:hi nsit maʃi/ une puce. Trad : « Ah ! J'ai vraiment oublié que ce n'était pas une puce. »
- Informaticien : /ʔih/ carte mémoire \ Trad : « Effectivement ! C'est une carte mémoire. »

Dans cet extrait, nous constatons deux passages où il y a une vulgarisation (01 et 03). Un client a entamé son discours par plusieurs questions concernant un appareil photo de marque Sony que sa fille a acheté la veille.

Le passage (01) contient trois vulgarisations du jargon informatique. La première est une vulgarisation **par métaphore**, l'informaticien utilise le terme « **vidéo** » qui est un terme courant et fréquent pour démontrer que l'appareil comporte une camera.

Ensuite, il est nécessaire de relever une vulgarisation **par métonymie**, le vulgarisateur substitue le mot « **camera** » par le mot le plus fréquent et le plus utilisé « **vidéo** » qui est l'un des éléments constitutifs et composants de la camera.

Dans le même passage, il serait judicieux d'observer une autre vulgarisation accomplie au moyen de **la reformulation**, quand l'informaticien dit : /dir l/ **vidéo** /ʔani/. Dans cette phrase il a vulgarisé de manière différente en impliquant que la camera comprend une vidéo.

Quelques secondes après, le vulgarisateur renchérit, dans le troisième passage avec une vulgarisation **synonymique**, au moment où le client annonce : « **puce** », l'informaticien accorde une signification très semblable celle de « **carte mémoire** ».

#### 2-5 La répétition

La vulgarisation **répétitive** est observée dans ce passage à la fin de l'interaction entre le vulgarisateur et le client citant :

- Informaticien : /hadik/ c'est /guʔlak/ la vitesse de transfert /bark/ Trad : « Je vous ai dit que c'est uniquement par rapport à la vitesse de transfert. »

L'informaticien, voyant que le client confond toujours entre vitesse de transfert et carte mémoire, réagit et réplique par une vulgarisation opérée par répétition. Il reprend la même idée employée dans le passage 02. Pour preuve, cette répétition est ponctuée par l'expression : « *je vous l'ai déjà*

*dit* » /hadik/ c'est /guṭlak/ la vitesse de transfert /bark/ », qui indique le réemploi d'une phrase précédemment citée.

### 2-6 l'analyse quantitative des quinze mécanismes de notre corpus

Comme nous l'avons signalé précédemment, nous présentons une analyse quantitative des mécanismes utilisés dans le processus vulgarisateur dont l'intérêt est de dégager de manière exhaustive le taux et le pourcentage de ces procédés relatif à la vulgarisation du jargon informatique dans l'ensemble des passages vulgarisés.

**Tableau -2-: Le taux des mécanismes vulgarisateurs**

<b>Procédés de la vulgarisation</b>	<b>Fréquences</b>	<b>Pourcentages</b>
<b>Définition</b>	13	20.31 %
<b>Par fonction</b>	11	17.18 %
<b>Désignation</b>	09	14.06 %
<b>Répétition</b>	07	10.94 %
<b>Reformulation</b>	05	07.81 %
<b>Comparaison</b>	03	04.68 %
<b>Antonymie</b>	03	04.68 %
<b>Paraphrase</b>	02	03.12 %
<b>Synonymie</b>	02	03.12 %
<b>Métonymie</b>	02	03.12 %
<b>Analogie</b>	02	03.12 %
<b>Ellipse</b>	02	03.12 %
<b>Anaphore</b>	01	01.56 %
<b>Métaphore</b>	01	01.56 %
<b>Description</b>	01	01.56 %
<b>Total</b>	64	100 %

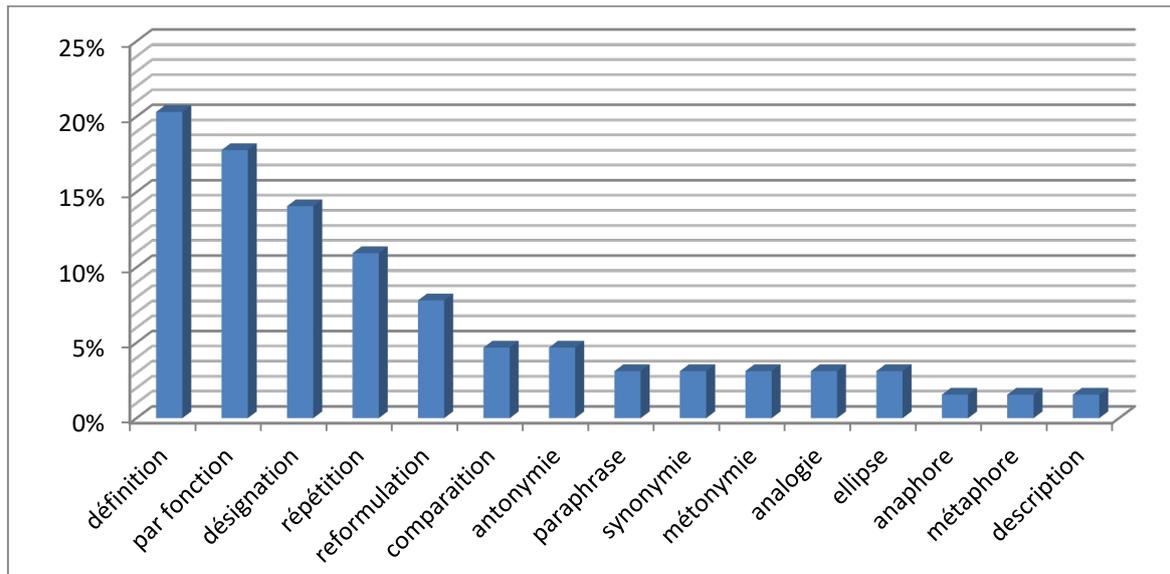
Source: les mécanismes utilisés dans notre corpus

Le présent tableau schématise l'utilisation des soixante-quatre mécanismes relatifs à la vulgarisation, répartis comme suit :

- 20,31 % définition, qui est le procédé le plus utilisé par les informaticiens.
- 14,06 % et 17,18 % correspondant à la désignation et à la vulgarisation par fonction, dont l'utilisation est également importante.
- Entre 07,81 % et 10,94 % correspondant à une utilisation moyenne de la reformulation et de la répétition par rapport aux autres procédés.
- 04,68 % antonymie et comparaison.
- 03,12 % ellipse, analogie, métonymie, synonymie et paraphrase.
- 01,56 % est le taux des mécanismes les moins fréquents dans notre analyse à savoir : la description, l'anaphore et la métaphore.

Nous schématisons l'utilisation des procédés et mécanismes vulgarisateurs comme suit :

Graph 1-: Schéma graphique des procédés recueillis



Source: les soixante-quatre mécanismes relevés dans notre corpus

## Conclusion

Souvent hermétique, le discours scientifique (formel ou informel) demeure propre à une communauté restreinte de professionnels. Le jargon informatique n'échappe aucunement à cette règle, il est pour ainsi dire, spécifique aux informaticiens. Cependant, l'importance de la technologie numérique et des outils informatiques est telle, qu'ils investissent tous les domaines de la vie (professionnelle ou autre), et s'en passer devient tout bonnement impensable.

Face à l'inaccessibilité du jargon informatique au grand public et au besoin pressant, voire indispensable d'être au diapason de la technologie informatique, un compromis s'impose pour rendre possible l'appropriation de l'outil informatique, il s'agit, du discours de vulgarisation du jargon informatique.

La vulgarisation du jargon informatique est une pratique discursive qui a pour tâche de simplifier et de rendre le discours technique informatique à la portée des non spécialistes ; un exercice qui consiste à reproduire en termes simples, clairs et facilement saisissables un pseudo-langage propre aux professionnels du domaine informatique.

L'analyse des mécanismes vulgarisateurs a permis de faire état de la primauté du recours au procédé définitoire qui s'inscrit dans la perspective d'introduire pour une première fois un savoir méconnu par les clients. Si la définition ponctue amplement la vulgarisation, cela s'explique par la volonté d'initier le client à une technologie qui lui est nouvelle.

En dépit de la nécessité de faire appel à la définition, la vulgarisation ne peut passer sans recourir à d'autres procédés, à l'instar de la vulgarisation par fonction (abondamment employée dans le discours de l'informaticien puisqu'elle s'inscrit dans la continuité définitoire et précise un par un les éléments constitutifs et fonctions de la machine informatique). La désignation jugée indispensable dans la mesure où elle établit chez le client une terminologie propre au jargon informatique. La répétition est

fréquemment utilisée dans la vulgarisation parce qu'elle traduit la volonté de l'informaticien de fixer durablement le savoir et les connaissances relatifs à la discipline technique.

Le présent travail, que nous souhaitons fructueux s'ouvre sur diverses perspectives d'analyse et champs d'investigation que nous n'avons pu exploiter et que nous espérons poursuivre ultérieurement.

### **Bibliographie :**

1. Jacobi, D. (1999). *La communication scientifique, discours, figures, modèles*. Grenoble, France: Edition Presses universitaires de Grenoble.
2. Larousse. (1986). *Petit Larousse*. Paris, France: Librairie Larousse.
3. Mortureux, M.-F. (1982). Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vulgarisation. *langue française : la vulgarisation*(53), 48-61.
4. Mortureux, M.-F. (1995, janvier 01). Les vocabulaires scientifiques et techniques. (P. d. ordinaires, Éd.) *Les carnet du Cediscor*, 03, 13-25.
5. Reboul-Touré, S. (2004). Ecrire la vulgarisation scientifique aujourd'hui. (u. S. III, Éd.) *Sciences, Médias et Sociétés*, 195-212.
6. Rinck, F. (2010). L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 04(03), 427-450.